

	Température	Pluie
MER 19	15 / 29	0 / 4
JEU 20	17 / 24	3 / 17
VEN 21	16 / 24	1 / 6
SAM 22	14 / 27	0 / 0
DIM 23	16 / 32	0 / 0
LUN 24	16 / 32	0 / 0

## Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

## Stades phénologiques

La floraison se termine sur la majorité des parcelles, le stade "grain de plomb" est atteint et parfois dépassé sur les parcelles les plus précoces (Chardonnay, Gamay). Les parcelles les plus en retard sont au stade "tout début floraison" (Loin de l'oeil, Mauzac, Merlot). De nombreuses situations sont hétérogènes en raison de l'étalement de la floraison.

La semaine dernière le cumul des précipitations a été hétérogène, il se situe entre 5 et 19mm suivant les secteurs.

## MILDIU

### Analyse de risque

#### Observation :

De nouveaux symptômes apparaissent sur feuilles et parfois sur grappes dans les témoins non traités, sur Loin de l'oeil à Lisle sur Tarn et Mauzac à Castanet. Ces sorties seraient issues des contaminations du 5 juin. La fréquence d'attaque sur feuilles peut atteindre jusqu'à 30% et 5% sur grappes.

Dans le vignoble, des symptômes récents sont également recensés en situations favorables, principalement sur feuilles (Mauzac, Loin de l'oeil) et sont plus rares sur grappes (Merlot, Mauzac, Loin de l'oeil). Globalement, le vignoble reste peu impacté.

#### Modélisation :

La semaine dernière des contaminations de masse ont été modélisées le 11 et 14 juin sur les secteurs de Gaillac, Le Verdier, Rabastens et Senouillac. Sur ces secteurs, un cumul de 3 mm peut engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Par contre sur les secteurs de Castanet et Cunac un cumul de 15 mm est nécessaire pour engendrer de nouvelles contaminations.

Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques, la pression diminue en l'absence de pluie.

De nouveaux symptômes devraient apparaître suite aux pluies du 11 et 14 juin. Actuellement, le temps d'incubation modélisé est de 8 jours



### Préconisations

**Des pluies sont prévues, soyez couverts car le seuil de déclenchement des contaminations est possible à partir de 3 mm.**

La phase de sensibilité, notamment des grappes est toujours en cours.

Intervenez avant les épisodes pluvieux prévus, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

#### Strictement préventifs:

- \* Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame-zn, 4kg/ha (3 applications max)
- \* Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m**
- \*Mildicut, disodium phosphonate/cyazofamide 4,5L/ha (3 applications max)
- \*Profiler, fluopicolide/fosétyl AI 3kg/ha (1 application max)
- \* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle**
- \*Privest, amétoctadine/métirame zn 1L/ha (2 applications max)
- \*Etonan, Pertinan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max)+contact **biocontrôle**

#### Utilisation en pack:

- \*Zorvec, Zelavin, oxathiapiprolone 0,4l/ha

#### Produits ayant une action anti-sporulante:

- \*Ampexio, Revoluxio, mandipropamid/zoaxamide, 0,5kg/ha (1 application max)
- \*Resplend, amétoctadine/dimétomorphe, 1L/ha (1 application max)
- \*Amphore F, mandipropamid/folpel 2,5kg/ha (2 applications max non consécutives) **CMR**
- \*Lingot, dimétomorphe/zoaxamide, 1L/ha (2 applications max)
- \*Limocide, Essen'ciel, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha (6 applications max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

**Données optidose : 90% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

#### Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

## A retenir

**Des pluies sont annoncées .  
Des contaminations sont possibles à partir de 3 mm.**

**BLACK-ROT****Analyse de risque****Observations:**

La situation évolue peu cette semaine, quelques nouveaux symptômes sur feuilles apparaissent dans les témoins non traités.

Au vignoble des taches sur feuilles peuvent être observées, mais l'impact reste limité.

**Analyse de risque:**

La "nouaison" marque la période de sensibilité maximale des grappes, elle est atteinte en situation précoce. Des contaminations sont encore en incubation et de nouvelles taches devraient apparaître suite aux dernières pluies.

**Préconisations**

**Soyez vigilants des symptômes sont présents au vignoble et des contaminations sont possibles lors des épisodes pluvieux, soyez couverts.**

Privilégiez la polyvalence des produits.

\* Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métiram-zn, 4kg/ha (3 applications max)

\* Rhodax express, fosétyl Al/mancozèbe, 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

**Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.**

\*Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

\*Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

\*Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

\*Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)

**Spécialités à base d'Amidoxime**

\*Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

**Spécialités à base de strobilurines**

\*Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

**Spécialités à base de SDHI:**

\*Luna sensation, Luna xtend, fluopyram/trifloxystrobine 0,2L/ha (2 applications max).

**Ne pas utiliser sur la fleur (réglementation)**

Les doses indiquées sont les doses homologuées. Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

**Alternatives**

Mise en œuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

**A retenir**

**Le stade nouaison marque la période de sensibilité maximale des grappes.**

**OIDIUM****Analyse de risque****Observations:**

Il n'y a pas d'évolution, aucun nouveau symptôme n'est recensé. Les taches observées sur feuilles sur un Chardonnay sur le secteur de Sénouillac, restent les seuls symptômes signalés. Suspicion sur 2 grains de Gamay.

**Analyse de risque:**

Il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe".

**Préconisations**

**Les contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe". Intervenir sur l'ensemble des parcelles.**

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

\*Fluidosoufre pour poudrage, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée)

**A retenir**

**Protéger les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe.**

**Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.**

\*Lidal, Concorde tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

\*Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

\*Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,25L/ha (2 applications max)

\*Safran, tétraconazole/fenbuconazole 0,4L/ha (3 applications max)

**Spécialités à base d'Amidoxime**

\*Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5 L/ha, (2 applications max)

**Famille des benzophénones:**

\*Vivando, métrafénone, 0,20L/ha (2 applications max)

**Spécialités à base de strobilurines**

\*Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

**Spécialités à base de SDHI:**

\*Luna Xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine 0,2L/ha (2 applications max).

**Ne pas appliquer sur la fleur (réglementation)**

**Alternative**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle

**BOTRYTIS****Analyse du risque****Observations:**

Les conditions sont moins favorables aux contaminations, le retour de conditions plus sèches et ventées ont permis la chute des capuchons .

**Analyse de risque:**

La majorité des parcelles sont au stade fin floraison, la période d'intervention est en cours.

**Préconisations**

**Période de traitement est en cours pour les interventions à la chute des capuchons floraux (stade A). Ces interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.**

**Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire.**

Traiter en face par face, diriger sur les grappes. Intervenir sur les parcelles sensibles et à historique, en face par face et dirigé sur les grappes.

\*Switch, fludioxonil/cyprodinil 1,2kg/ha.

\*Teldor, Lazulie fenhexamid 1,5kg/ha

\*Kamuy, fenpyrazamine 1,2kg/ha

\*Geoxe WG, fludioxonil 1 kg/ha

Penser à alterner les produits d'une année sur l'autre.

**Alternatives:**

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

**A retenir**

Intervenir sur les parcelles sensibles.

**VERS de la GRAPPE****Analyse de risque****Observations**

L'observation des glomérules est de plus en plus régulière et le seuil de nuisibilité peut être dépassé sur certaines parcelles.

En parcelle confusée, le nombre de glomérules peut être élevé en limite d'ilot.

Eudemis: le vol de la G2 n'a pas débuté.

Eulia: les captures sont intensives depuis 15 jours.

**Analyse de risque**

Le stade "fin floraison" est atteint sur la majorité des parcelles, dernière limite pour prévoir un dénombrement des glomérules. Il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.

**Préconisations**

**La floraison se termine, prévoyez un comptage des glomérules si vous ne l'avez pas fait car le seuil de nuisibilité est atteint sur certaines parcelles.**

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 glomérules pour 100 inflorescences)

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Si le seuil est atteint en G1, l'intervention sera réalisée sur la deuxième génération lors de la détection soit des oeufs, soit des têtes noires.

**Pour les piègeurs, penser à changer les capsules de phéromones.**

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Dernière limite pour réaliser un comptage des glomérules.

**FLAVESCENCE DOREE****Analyse de risque****Observations:**

Des larves de L1, L2 et L3 sont actuellement observées au vignoble. Les premiers symptômes sont signalés sur un Gamay sur Labastide de Levis.

**Préconisations**

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 est à réaliser entre le 20 et le 30 juin et le T2 14 jours plus tard.**

\*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

\*Klartan, tau fluvalinate, 0,2L/ha (3 applications max)

\*Klartan smart, tau fluvalinate, 0,2L/ha, **ZNT 50m**

\*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

\*Karaté zéon, lambda cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), **ZNT 50m**

\*Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)

\*Mandarin pro, esfenvalerate 0,3L/ha (3 applications max)

**Attention:** épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

**A retenir**

La période de traitement débute cette semaine.

## CICADELLE VERTE

## Analyse du risque

**Observations:**

Les larves sont observées en tous secteurs, leur nombre est en progression sur certaines parcelles, mais reste en dessous du seuil d'intervention. Quelques grillures peuvent être observées de façon sporadique.

**Analyse de risque:**

Aucun dépassement de seuil n'est signalé pour le moment. Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

**A retenir**

Surveillez vos parcelles.

## Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

**Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil.** La gestion de ce ravageur peut être conjointe avec le traitement obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée.

\*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

\*Klartan smart, tau fluvalinate, 0,2L/ha, **ZNT 50m**

\*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

**Alternatives:**

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

\*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications)

\*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

## DIVERS

**Carences:** des carences sont observées sur le vignoble: chlorose ferrique et carence en potasse (attention lire les notices des engrais foliaires utilisés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de la floraison).

**Metcalfa pruinosa:** les premiers insectes sont signalés.



**Maladies du bois:** des symptômes, d'Eutypiose et d'esca sont signalés dans le vignoble.

## Eutypiose



## Esca



La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

**Prochain bulletin le 25 juin****Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) – 07.80.56.95.60

